

# Le mobilier : essai de classement

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **11 (1977)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## VI. LE MOBILIER: ESSAI DE CLASSEMENT

### 1. CONDITIONS DE L'ETUDE

Comme nous l'avons annoncé dans les paragraphes précédents, il nous appartient maintenant d'examiner l'apport possible du mobilier dans les tentatives de subdivision que nous nous devons de faire dans ce cimetière, où, de toute évidence, les occupants ne sont pas morts et n'ont pas tous été enterrés en même temps, ce qui nous autorise à postuler une évolution typologique, même infime, pour peu que nous ayons assez de données utilisables et que cette évolution soit perceptible.

Car, et nous retrouvons les considérations du début du chapitre V, où nous avons annoncé nos options typologiques, rien ne dit que les mailles de la grille que nous avons choisie soient assez fines pour retenir et différencier deux faciès voisins d'un même type. Or, il se trouve que les exigences d'un corpus restreint et une très grande variété typologique nous ont contraint à retenir des critères anormalement bas et simples. Il faut que cela soit évident avant même l'exposé de nos tentatives qui risquent de n'être que théoriques et de ne classer que des évidences.

Nous rejoignons encore en cela nos constatations sur un affaiblissement de la visée chronologique presque inéluctable, en ce sens que nous nous exposons à ne séparer que des types utilitairement différents qui peuvent être contemporains (on emploie en même temps des récipients individuels et collectifs, à boire et à entreposer,...) Mais par la typologie comparative et compte tenu de notre situation de départ, il n'y a pas d'autre alternative.

C'est donc d'un classement de typologie descriptive et comparative qu'il s'agit. C'est la raison pour laquelle il nous a fallu abandonner l'examen des bronzes, pour nous concentrer sur celui de la céramique; il n'y a en effet pas assez d'exemplaires par type métallique pour espérer quoi que ce soit, si ce n'est bien sûr avec la série (trop restreinte) des épingles à tête vasiforme, à l'évolution classable, que nous ferons intervenir plus loin, au stade des comparaisons.

Pour la céramique aussi, d'ailleurs, il y a des restrictions de validité. Premier impératif, qui va de soi : nous n'examinerons que les vases contenus dans les ensembles fermés, à l'exclusion de tout mobilier non situé, qui ne pourra à la rigueur intervenir que dans les comparaisons avec d'autres sites. Deuxième nécessité : si nous désirons obtenir un classement entre les tombes, il faut que chaque type retenu soit présent dans au moins 2 d'entre elles, sinon il y aurait impossibilité de raccrocher le maillon isolé au reste de la chaîne. Cette dernière exigence diminue considérablement le nombre des pièces céramiques, donc des ensembles, concernés. C'est un élément encore, pour renforcer l'extrême précaution avec laquelle il faudra considérer nos résultats.

Voyons tout d'abord :

## 2. LES TYPES RETENUS

L'examen du catalogue du mobilier céramique nous a conduit à définir 9 types qui pour certains recoupent les divisions de formes et pour d'autres sont des subdivisions d'une famille vaste : les pots. Certains cas posent problème, comme il le sera mentionné.

### 2.1. TYPE 1 :

— Forme : **écuelle** : nous avons d'abord isolé 2 sous-types se caractérisant par leurs parois, droites ou sinueuses, mais devant l'abondance de ce type risquant d'être peu discriminant et la méconnaissance de ce détail pour l'exemplaire de la tombe VII, nous avons décidé de les confondre. Des essais de classement tendant à leur dissociation n'ont d'ailleurs donné aucun résultat positif. Le cas unique de bol, très peu typique, a aussi été rattaché à ce type.

— Texture : la pâte est en général moyenne, à tendance fine, mais à dégraissant et traitement du surface peu développés (lissage, plus rarement polissage).

— Couleur : le plus souvent dans les tons de brun, de moyen à foncé.

Très abondant, il n'a été retenu qu'en association à des types plus rares, donc meilleurs indicateurs.

### 2.2. TYPE 2 :

— Forme : **jatte** : 2 variantes de proportions sont nettes, que nous avons cependant réunies.

— Texture : la pâte est moyenne et pas très dégraissée, mais l'emploi de l'engobage (toujours problématique) semble être une constante indiquant un souci de bonne finition.

— Couleur : les tons sont toujours brun foncé.

Type assez sûr. Se retrouve dans deux ensembles : II et XXXVI.

### 2.3. TYPE 3 :

— Forme : **terrines** : les 3 cas présentent autant de variantes d'une même forme générale. La taille varie beaucoup ainsi que l'acuité de l'angle formé par la rupture de profil.

— Texture : pâte toujours fine, à dégraissant fin et finition soignée (polissage).

— Couleur : pas d'unité semble-t-il; plusieurs cas brun clair et d'autres, brun-noir.

— Décor : toujours à l'épaule et linéaire, en association de 3 ou 4 (thèmes : cannelures, sillons, lignes).

Si la forme est bien caractérisée, le type est moins homogène. 3 tombes (VII, IX, XI) le possèdent en association à d'autres. L'exemplaire de IX semble s'écarter un peu des deux autres.

#### 2.4. TYPE 4 : petit pot fin

Forme : petit pot. Dans la grande famille des pots, nous avons regroupé et isolé un type de petits récipients (autour de 10 cm de hauteur, un peu plus de diamètre), dont la particularité est dans la texture. Leur forme n'est pas exactement semblable : le col est légèrement évasé, mais peu marqué; la panse est faiblement bombée; le pied n'est proportionnellement pas très étroit.

— Texture : pâte moyenne à fine, à dégraissant plutôt fin. La particularité vient plutôt du soin apporté à la surface (2 cas sur 3 d'engobage possible ou probable) en opposition au type suivant, particulièrement grossier. Un problème important est l'attribution du pot B. 95; selon que nous le classons ici (notre choix) ou dans le groupe suivant, la classification en sera modifiée; il reste intermédiaire avec une tendance nette vers le critère «fin».

— Couleur : peu homogène. L'exemplaire de la tombe XXXVI est très foncé, comme tous les récipients de cet ensemble, les 2 autres sont clairs, mais engobés très uniformément, rouge pour l'un et brun variable pour l'autre.

— Décor : linéaire et peu développé; situé à la jonction col/panse, il varie du ressaut à la cannelure double et au cordon.

Type plutôt engendré par des critères de différences par rapport aux deux autres types de pots. Celui-ci n'est ni grossier d'aspect, ni large et bas. 3 cas nous concernent; ceux des ensembles II, IX et XXXVI.

#### 2.5. TYPE 5 : pot grossier

— Forme : petit pot; de formes plus basses que le type précédent; le profil marque un renflement maximum plus dégagé et plus débordant. Le col est bien net, mais sans rupture avec la panse. La base est assez large. 1 cas présente une anse.

— Texture : c'est sa particularité majeure. La pâte est grossière, très mal dégraissée; la surface est irrégulière, bosselée, brute ou grossièrement raclée.

— Couleur : teintes claires, glaiseuses; dans les jaunes ou les bruns clairs.

— Décor : c'est son autre particularité. Si, pour 1 des cas, il ne s'agit que d'une dépression pratiquée grossièrement à la base du col, à l'aide d'un instrument mousse et dur, pour les autres, il s'agit d'un décor impressionné exécuté à la baguette, au même endroit. Cette ligne d'impressions est très caractéristique du groupe, au point que l'on peut grâce à elle lui rattacher des pièces isolées ne présentant pas exactement les autres critères. 1 exemplaire a aussi un décor à la baguette à la lèvre et à la base.

Type très net. On le trouve 3 fois en association (tombe II, VI, XVII).

#### 2.6. TYPE 6 :

— Forme : pot bas. Nous l'avons déjà mentionné à l'énoncé de notre typologie des formes comme une subdivision de la famille «pot». C'est son rapport Hauteur/diamètre qui lui donne cette allure basse. Son diamètre d'ouverture est toujours fort et le plus souvent supérieur à celui de la panse. Le col est très peu dégagé, quoique souligné par le décor; le profil est sinueux, sans rupture.

— Texture : la pâte est moyenne à fine, à dégraissant variable en quantité et toujours de fin à gros. Surface toujours très régulière mais simplement lissée.

— Couleur : toujours avec une teinte grisâtre, parfois seule, parfois tempérée de jaune ou de brun; intensité moyenne.

— Décor : jamais très régulier; toujours linéaire et à la base du col. 1 exemplaire possède un cordon, les 2 autres des cannelures non jointives délimitant de «faux cordons».

Type classique, bien individualisé. 3 cas peuvent être pris en compte : 1 à la tombe VI et 2 à la tombe XXXIII.

#### 2.7. TYPE 7 :

— Forme : urne. Comme il l'a été signalé dans le catalogue des objets les variantes interviennent à partir d'une forme de base très classique; elles proviennent surtout de la forme plus ou moins bombée de la panse, de celle de l'épaule et de l'ouverture du col. Bien que nous n'ayons pas pris en compte ces critères dans notre classement, le résultat auquel nous parvenons par la comparaison des autres types, présente une progression de forme qui semble être régulière.

— Texture : assez variable; ce qui la caractérise est une relative finesse de la pâte, mais surtout une constante finesse de dégraissant, probablement liée à la minceur des parois. La surface est toujours régulière, le plus souvent polie (surtout la moitié supérieure), voire engobée (1 cas possible), mais parfois simplement mate.

— Couleur : assez peu claire : brun moyen à foncé pour certaines, grisâtre à gris-brun moyen pour les autres.

— Décor : toujours linéaire et implanté vers le haut de l'épaulement. Les cannelures sont les plus courantes (souvent 3); on trouve aussi les sillons et les ressauts (en combinaison avec les cannelures).

Type très courant; probablement trop, pour avoir, par sa simple présence, un pouvoir indicateur précis. On le retrouve 4 fois (dans les tombes III, VI, XI, XVII), plus 1 autre, plus douteuse (tombe XXXIII, B. 157 f).

#### 2.8. TYPE 8 :

petite urne; reproduction réduite de la forme précédente. La panse semble cette fois assez régulièrement sub-sphérique. Il y a probablement une communauté de fonction avec certains petits pots (tombes VI et XXXIII) qu'on ne pouvait cependant leur acoler. Ces deux types seraient à chaque extrémité de la chaîne évolutive, ce qui n'affaiblit en rien la validité de celle-ci, au contraire.

— Texture : assez semblable au type 7. Pâte fine, dégraissant peu abondant fin; parois minces; la finition externe est très bonne, mais interne, beaucoup plus fruste.

— Couleur : les 2 fois, brun foncé.

— Décor : 2 registres (vers le sommet et vers le milieu de l'épaule); toujours linéaire, à base de cannelures et de lignes incisées.

Type très caractérisé. Nous le possédons plusieurs fois, mais seulement 2 fois dans des ensembles : tombes XI et XXVI.

#### 2.9. TYPE 9 :

— Forme : jarre. Ce type est moins typologique que fonctionnel, ce qui le rend sû-

rement peu pertinent. Il s'agit d'un récipient de grandes dimensions, de forme plutôt «haute», mais à panse cependant développée; typologiquement, il entre dans la famille des pots. Nous avons plusieurs débris de tels récipients; seuls 2 d'entre eux sont à retenir ici, et la forme de leur panse est assez différente.

— Texture : la pâte est moyenne, plutôt fine, le dégraissant n'est pas rare et la surface est régulière sans être particulièrement soignée (le lissage prédomine).

— Couleur : ne semble pas caractéristique : plutôt moyenne à foncée, dans les tons de gris ou de brun.

— Décor : pas assez de renseignements; dans le seul cas où il est présent, il s'agit d'un cordon à la base du col.

Seulement 2 cas retenus donc, dans les ensembles IX et XXXIII.

Nous avons donc retenu pour cet essai de classement : **9 types répartis en 10 tombes.** Désignés par un nom générique, ces types sont : écuelle . jatte . terrine . petit pot fin . pot grossier . pot bas . urne . petite urne . jarre .

Les tombes sont : II, III, VI, VII, IX, XI, XVII, XXVI, XXXIII, XXXVI.

### 3. PROCEDES DE CLASSEMENT

Le principe est le suivant : en prenant pour point de départ ces types et le fait qu'ils sont toujours présents dans au moins 2 (petites urnes, jattes, jarres) au plus 7. (écuelles) ensembles différents, il s'agit de trouver la progression théorique la plus régulière pour passer d'une tombe à l'autre en s'appuyant de type en type. Pour cela, il faut à la fois rapprocher les individus d'un même type et veiller à ce qu'aucune rupture n'intervienne dans la chaîne recherchée.

Pour prendre une comparaison d'ordre visuel (très utile pour juger de la régularité de la progression), il faut, si nous portons nos éléments sur un graphique à deux dimensions (les types en abscisse et les tombes en ordonnée), que cette progression se traduise par une diagonale régulière, illustration d'une progression de même nature. L'évolution entre les tombes, quelle que soit sa signification, se traduisant par une variation de nature des types représentés, cette diagonale devrait être la matérialisation d'une progression ordonnée, à laquelle il conviendra ensuite de chercher un sens. Le problème est de jouer sur l'ordre des types et des tombes du graphique pour obtenir la diagonale, ou, plus précisément «l'escalier», les plus réguliers. Le classement se fait «à l'oeil» à partir des planches de matériel des ensembles, ou plus systématiquement, en combinant ces critères sur une grille à deux axes.

### 4. RESULTATS

Il y a bien sûr plusieurs possibilités de classement à partir de ces données de départ, dépendant principalement de l'importance donnée à chaque type (indicateur directeur ou secondaire) et, cas par cas, de l'association jugée la meilleure.

Pour notre compte, nous avons opté pour une mise au second plan de 2 types : les écuellés, jugés trop abondants, donc peu classables, et les jarres, pour la raison énoncée plus haut de leur parenté fonctionnelle plus que typologique. Le reste devenait plus clair.

Plusieurs tentatives nous ont conduit à celle retenue comme la meilleure. Elle s'illustre bien dans le tableau de l'illustration 32 no 1 et dans le résumé des formes de l'ill. 33, où la diagonale est particulièrement régulière.

Il y a plusieurs commentaires à en faire. Comme nous l'avons dit, nous avons mis en marge les critères «écuelle» et «jarre». Il est cependant à noter l'homogénéité du type «écuelle» à l'exception d'1 cas; rappelons aussi la proximité des 2 tombes possédant accessoirement des écuellés à parois droites. Comme nous pouvions le craindre, le type «jarre» n'est pas homogène; ce n'est pas une surprise.

#### 4.1. LES ABERRATIONS :

Pour le reste, il est bien évident qu'il est toujours facile de commenter après coup et de trouver des explications aux aberrations de cette chaîne.

Tous les autres types sont homogènes, à l'exception de ceux des «urnes» et des «pots grossiers». 3 voire 4 des urnes sont groupées, ce qui est déjà correct; l'autre est nettement séparée; faut-il chercher une explication dans la composition très particulière de cette tombe ? (coupe à pied, 2 récipients à anse, dont la seule des urnes). Faut-il retenir la caractéristique du profil à épaule peu marquée de cet exemplaire ? Le fait brut est à enregistrer, mais il ne semble pas que cette coupure soit choquante.

Le cas semble moins clair pour le «pot grossier» de la tombe II, également isolé des deux autres. Egalement particularité de l'anse ? Nous préférons y voir la confirmation du caractère permanent de ce type, que nous avons signalé comme très classique et généralisé dans des contextes voisins mais pas forcément identiques. Est-ce à dire, alors, que notre classement est d'ordre chronologique ? Il faut très vivement tempérer cette prétention qui peut entraîner à d'importantes déformations de la réalité. Enregistrons une fois de plus cette aberration et considérons la comme moins fondée que la précédente.

#### 4.2. LES CAS POSITIFS :

Le reste de la chaîne semble homogène. Retenons que les rapprochements fondés sur 2 types en même temps sont les plus sûrs, mais les plus rares : XVII et VI, et peut-être, (si on considère comme une urne le fragment de XXXIII), V et XXXIII.

En dehors de ces 3 tombes assez sûrement rapprochées, les autres le sont régulièrement, à l'exception toutefois d'une relative faiblesse autour de la tombe II. C'est le seul cas dans notre progression théorique «en escalier» où on ne progresse pas d'une «marche». Il se rattache à cette place dans la chaîne par la présence de son «pot fin». Il n'y a pas progression dans l'évolution, mais simple renforcement d'un groupe, comprenant donc : IX, II et XXXVI.

Le cas est exactement semblable pour VII qui se rattache aux tombes XI et IX.

Enfin, XXVI, ne possédant qu'un individu classable, est nécessairement lié à XI qui le possède aussi.

	ecuelle	petite urne	terraine	pot fin	jatte	urne	pot grossier	pot bas	jarre
XXVI	●								
XI	●	●	●		●				
VII	●		●						
IX	●		●	●				●	
II	●			●		●			
XXXVI	●			●	●				
III	●				●	●			
XVII						●	●		
VI					●	●	●		
XXXIII	●				?		●	●	

XXVI		●							
XXVII			●						
XI	●	●	●		●				
VII	●		●						
IX	●		●	●				●	
II	●			●		●			
XXXVI	●			●	●				
III	●				●	●			
XIII	●					●			
XVII						●	●		
XXII							●		
VI					●	●	●		
XXV					●				
XX <sub>2</sub>						?			
XXXIII	●				?		●	●	

Illustration 32  
Classement de typologie descriptive : Tableaux



#### 4.3. BILAN DE L'ETUDE :

Si on prend pour base une progression (sens et explication non précisables pour le moment) entre les tombes XXVI, XI, VII, IX, II, XXXVI, III, XVII, VI, XXXIII, on obtient une diagonale assez régulière qui, c'est notre postulat, est censée traduire une évolution entre elles. Qu'avons-nous exactement classé ? Des types céramiques simples. Nous avons donc manqué les modifications à l'intérieur de ces types, seules capables de matérialiser une évolution de nature chronologique ? Celle obtenue risque donc d'être de nature quantitative (présence ou absence de...), rendant compte de : critères sociaux, économiques, religieux, culturels... nous ne saurions dire (ce qui ne serait déjà pas à négliger !).

Les circonstances de ce classement ont voulu que s'y superpose un autre, plus fin, à l'intérieur de certains types; notamment parmi les urnes, où la progression semble conduire d'une urne de proportion haute, à épaule peu marquée et plus grand diamètre médian vers une autre, plus trapue, pansue, à épaule très bombée et grand diamètre «haut» (ou progression inverse). De même, pour peu que VII ait mal été situé dans son groupe, une évolution vers une angulation de paroi plus (ou moins) vive se ferait sentir dans les terrines. Ces évolutions seraient alors nettement d'ordre chronologique. Il faudra s'en souvenir pour les conclusions sur l'impression finale que l'on peut avoir du BOIRON. Une certitude déjà, ce classement ne retrouve en rien les catégories proposées par l'étude des rites.

Remarquons enfin, qu'il est tout à fait possible de replacer dans ce premier tableau (ill. 32 no 1) quelques tombes dont le mobilier est rare mais se rattache à nos types. XXVII et XIII ne posent que peu de problèmes; XXII possède incontestablement un pot grossier. Que dire alors de XX 2 dont forme et décor du vase sont exactement semblables mais pas la texture ? Que dire aussi de XXV, dont l'urne est si particulière ? Avec un certain nombre de points d'interrogation, il serait tout à fait acceptable de proposer une telle extension des relations entre structures (ill. 32 no2).

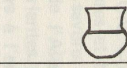
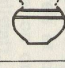
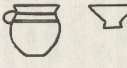


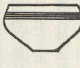

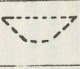
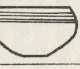

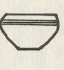



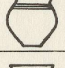
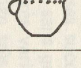
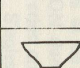
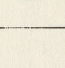
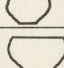
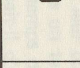
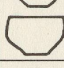
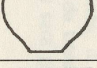
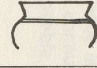
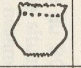
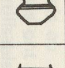
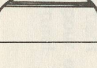
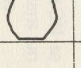
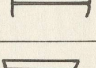
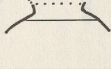


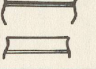

#### CONCLUSIONS .

En revenant à nos premiers tableaux et si on veut chercher un point de segmentation dans ce que l'on pourrait théoriquement considérer comme une évolution chronologique, il n'est pas impossible de le trouver.

Rappelons la liaison peu dissociable de XVII, VI et XXXIII; par l'homogénéité du type des urnes, puis par celle plus simple du type des jattes, on peut accroître le premier noyau au moins jusqu'à XXXVI. Que faire alors des «petits pots fins» ? Si XXXVI est lié au premier noyau et si Il s'y rattache par les «petits pots fins» et les «pots grossiers», on peut trouver une coupure après elle. On aurait alors un groupe XXVI, XI, VII et IX, et un autre II, XXXVI, III, XVII, VI, XXXIII ?

Soyons très prudents. Nous savons que la subdivision du temps est une invention humaine, et plus particulièrement, celle des temps préhistoriques une des préhistoriens ! L'évolution est plus logiquement continue, à moins, et c'est toujours une aubaine pour eux, qu'il y ait eu interruption, rupture de l'occupation humaine; ce qui est parfois envisagé pour cette période au Nord des Alpes (W. KIMMIG, 1951, 1952 et 1954). Nous serons surtout amenés à rechercher une telle coupure au stade des comparaisons avec les ensembles déjà connus. Nos certitudes risquent alors d'être moins tranchées que peut l'être une simple déduction théorique.

Une constatation en forme de doute, enfin; il eut suffit que B. 95 de la tombe IX, récipient classé comme «petit pot fin» change de type, pour que cet échafaudage s'effondre. Nous avons essayé d'envisager un tel cas. Les autres échafaudages que nous avons obtenus étaient beaucoup moins équilibrés et stables que celui-ci. Est-ce une preuve ?

	non classable	écuelle	petite urne	terrine	petit pot fin	jatte	urne	pot grossier	pot bas	jarre
XXVI										
XI										
VII										
IX										
II										
XXXVI										
III										
XVII										
VI										
XXXIII							?			

— temps? ↓

